

En votre qualité de membre du Conseil Municipal, je vous invite à participer à une réunion qui aura lieu :

Mardi 24 septembre à 18h00
Dans la salle du Conseil

Affiché le : **17 septembre 2024**

- Procès-verbal du conseil municipal du 2 juillet 2024
 - 1 – Décision modificative 2024-02
 - 2 – * Garantie d'emprunt Noalis Les Sablons - îlots D-E-F - 21 logements collectifs
 - 3 – * Participation au CAUE
 - 4 – * Créances éteintes
 - 5 – Constitution d'une centrale d'achat GrAP « GrandAngoulême Achats Partagés » : adhésion et approbation du règlement intérieur
 - 6 – Modification du tableau des effectifs
 - 7 – Création et rémunération de 20 emplois pour accroissement temporaire pour le service repas de aînés 2024
 - 8 – Renouvellement de postes de contractuels
 - 9 – Prestation d'action sociale : bons d'achat aux enfants du personnel communal
 - 10 – * Participation aux frais de fonctionnement des communes extérieures : commune d'Angoulême 2023-2024
 - 11 – Participation au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) à l'école du Treuil
 - 12 – Désignation d'un membre du conseil municipal pour la signature d'une demande d'autorisation d'urbanisme déposée par le Maire
 - 13 – Nom de rue voirie nord zone de Rochine
 - 14 – Répartition des charges d'entretien des ouvrages d'art communaux franchissant une voie SNCF
 - 15 – * Montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages et réseaux de distribution de gaz année 2024
 - 16 – Partenariat entre la commune de Gond-Pontouvre et l'association Festival de l'humour pour l'organisation de la manifestation « Soyaux Fou d'Humour » 2024
 - 17 – Délégations

- Informations diverses

Gond-Pontouvre le 17 septembre 2024,

Le Maire,



DEZIER

Retiré de l'affichage le